Bulletin Intérieur

DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

MAI 1957

N° 89

SOMMAIRE

MOTIONS

pour le

CONSEIL NATIONAL

12 MAI 1957 - PUTEAUX

★

PAGES

- LA SOUSCRIPTION NATIONALE 2
- NOTE DU SECRETARIAT NATIONAL 3
- Algérie et T.O.M. 5
- Adopter une solution politique fédéraliste et la promulguer immédiatement 7
- Pour une action commune au sein de l'Internationale Socialiste .. 9
- La Résolution de Lille a-t-elle été appliquée ? 10
- Manifeste de la Fédération de Constantine 12
- Il faut mettre fin tout de suite à la guerre d'Algérie 13
- Motion sur la réforme fiscale ouvrière 14
- Motion sur l'Algérie 15
- Contre toutes les exactions 16
- Motion approuvant la décision de l'Internationale Socialiste 16
- Marché commun et mondialisme 17
- Motion de membres de la C.A.F. de la Nièvre 17
- Affronter le réel 18

Coll. Fondation Jean-Jaurès

A l'ordre du jour de la prochaine réunion de section :

La Souscription Nationale

du 15 Avril au 15 Juin

Pour un APPAREIL MODERNE de PROPAGANDE au SERVICE du PARTI

EXTRAITS DE LA CIRCULAIRE N° 825,
DU 26 MARS, AUX SECRETAIRES FEDERAUX

Le Comité Directeur a décidé le lancement d'une GRANDE SOUSCRIPTION NATIONALE DANS LE PARTI. *Ouverte* le 15 avril, *celle-ci sera close* le 15 juin 1957.

★

Son BUT est de donner au Parti les moyens de compléter la bonne besogne faite depuis plusieurs années par « L'Association des Amis du P.S. » ; en effet, au moment où cette Association facilite considérablement notre tâche en mettant à notre disposition des Assistants fédéraux et divers matériels, au moment où des Fédérations de plus en plus nombreuses nous réclament des moyens rénovés d'éducation et d'information, il importe également de doter le Secrétariot Général du Parti d'un APPAREIL MODERNE DE PROPAGANDE : *Centre National de Propagande et d'Etudes, matériels et procédés nouveaux inspirés de la publicité, disques, cinéma, photocopie, microfilms, utilisation de magnétophones, etc...* NOTRE PARTI NE DOIT PAS CONTINUER DE SE BATTRE AVEC DU MATERIEL ET DES METHODES D'IL Y A VINGT ANS. *Poursuivre l'effort de modernisation déjà amorcé à la Cité Malesherbes, tel est donc le but précis de cette Souscription.* BIEN ENTENDU, NOUS METTRONS TOUT EN ŒUVOE POUR QUE CET EFFORT DE MODERNISATION SOIT REPERCUTE A L'ECHELON FEDERAL.

★

Dans la seconde semaine d'avril, le matériel nécessaire a été mis en place dans les Sections : affichettes, listes de souscriptions (individuelles et récapitulative), circulaire explicative, etc... LA SOUSCRIPTION SE DEROULERA AU SEUL ECHELON DE LA SECTION. *Les Militants recueilleront les fonds,* le Secrétaire (ou le Trésorier) de Section les centralisera, établira la liste récapitulative, retournera directement le tout à la Trésorerie Nationale, 12, Cité Malesherbes (C.C. PARIS 10.817-60) AVANT LE 15 JUIN.

★

L'ACTION DEMANDEE AUX MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE SERA DONC SIMPLE : *d'abord et surtout se montrer, au sein de leur propre Section, les meilleurs collecteurs, les animateurs dévoués, les organisateurs.*

LE BUREAU FEDERAL *devra utiliser tous les moyens habituels (visites, articles dans le journal ou le bulletin fédéral, circulaires entretenant l'émulation, etc...) pour que nos Sections s'organisent d'une manière rationnelle qui fasse appel au dévouement de tous leurs Membres, et au porte-monnaie de tous les sympathisants et habituels solliciteurs.*

UNE REUNION DU BUREAU FEDERAL *pourrait être utilement tenue, avant le 15 avril, pour étudier les meilleurs moyens à mettre en œuvre pour, d'une part,* expliquer aux Militants le but et la nécessité impérieuse de réussir cette Souscription, *et pour, d'autre part,* orchestrer, animer, stimuler l'effort qui sera fait à chaque échelon local.

Notre presse nationale et notre bulletin hebdomadaire de l'Agence de Presse de la Liberté vous aideront d'ailleurs dans cette tâche en publiant régulièrement des informations sur la marche générale de la Souscription et sur les méthodes employées ici ou là avec succès.

★

Cette collecte nous permettra de mettre à la disposition du Parti des moyens modernes de combat, *mais elle ne pourra être couronnée de succès qu'avec le concours total des Responsables fédéraux et des Sections.*

Comptant sur ton aide la plus efficace et sur celle de ton équipe fédérale, à l'avance nous vous en remercions.

Sentiments fraternellement socialistes.

V. PROVO, Trésorier National.

Pierre COMMIN, Secrétaire Général P.I.

★

- METTEZ EN PLACE L'APPAREIL DE LA SOUSCRIPTION, DESIGNEZ LE RESPONSABLE ET LES COLLECTEURS.
- PARTAGEZ LES TACHES : PAR QUARTIER ; PAR ENTREPRISE ; PAR BUREAU. QUI SOLLICITERA : LES ELUS ? LES PERSONNALITES ? LES SYMPATHISANTS ?
- ETUDIEZ LES MEILLEURES METHODES POUR OBTENIR DE BONS RESULTATS.

A propos des motions et textes reçus pour le Conseil National

NOTE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

NOUS avons reçu, pour le Conseil National du 12 Mai, un certain nombre de lettres ou de textes de motions dont la plupart nous démontrent la nécessité de rappeler quelles sont, suivant l'article 41 de nos statuts, les prérogatives réelles du Conseil National.

LE Conseil National... « veille au respect des principes du Parti et des règles statutaires ainsi qu'à L'EXECUTION « DES DECISIONS DES CONGRES. Il peut exceptionnellement, en cas de circonstances exigeant des décisions « rapides, prendre les mesures qui s'imposent... ».

NOUS publions néanmoins, conformément aux engagements que nous avons pris devant le Conseil National des 15 et 16 Décembre 1956, tous les textes reçus dans les délais.

IL appartiendra évidemment aux organismes directeurs du Parti de fournir, au cours des débats du Conseil National, tous les éclaircissements et précisions nécessaires quant à la mise en application des décisions de notre dernier Congrès (Lille - Juillet 1956).

Le Secrétaire Général P. I. : PIERRE COMMIN.

ERRATUM :

Au précédent « Bulletin Intérieur » N° 88, page 24 : DATES ET LIEU DU CONGRES NATIONAL, lire 27, 28, 29, 30 JUIN 1957 (et non Juillet) à Toulouse.

MOTIONS POUR LE 49e CONGRES (27-28-29-30 Juin 1957 - Toulouse).

Par circulaires 827 et 829 d'Avril 1957, les Fédérations ont été avisées que... « Les motions politiques ou textes d'orientation... destinés à paraître dans le « Bulletin Intérieur » préparatoire du 49e Congrès devaient parvenir au Secrétariat administratif POUR LE 20 MAI 1957, délai de rigueur.

UN JOURNAL JEUNE...
FAIT PAR DES JEUNES...
POUR LES JEUNES...

●

LUTTES

BI-MENSUEL

Organe National de combat des Jeunesses Socialistes

●

Secrétaires des Sections, Militants adultes vous devez aider nos jeunes camarades en

- Vous abonnant,
- Abonnant vos enfants,
- Faisant de nombreux abonnés autour de vous.

Abonnement : 250 francs par an
—C.C.P. 5985-50 PARIS —
JEUNESSES SOCIALISTES
12, cité Malesherbes — PARIS (9e)

AU CENTRE DE LA FEDERATION
DU PAS-DE-CALAIS

A la disposition DES SECTIONS, DES SYNDICATS, DES ORGANISATIONS

LA SOCIETE D'EDITIONS
DU PAS-DE-CALAIS

■

5, bd de Strasbourg, ARRAS - Tél. 395-396

assurera la livraison rapide et soignée de tous les travaux que vous lui confierez.

JOURNAUX, PERIODIQUES, REVUES de COMMERCE et de LUXE, LIVRES, CATALOGUES, BROCHURES.

Coll. Fondation Jean Jaurès

PASSEZ VOS COMMANDES A LA

Librairie-Papeterie des Municipalités

Nos camarades trouveront ci-dessous la liste de quelques œuvres qu'ils peuvent y commander :

★

NOUVEAUTES

BOURGUIBA (Habib). — *La Tunisie et la France* ..... 1.070 fr.

JULIEN (Ch.-André). — *L'Afrique du Nord en marche* ..... 970 fr.

BENNABI (Malek). — *Vocation de l'Islam (entre la tradition et le modernisme)* 525 fr.

FERNAU (F.-W.). — *Le réveil du monde musulman* (350 *millions d'hommes*).... 640 fr.

GOGUEL (F.). — *Nouvelles études de sociologie électorale* ..... 695 fr.

KOLARZ (Walter). — *La Russie et ses colonies* (*L'impérialisme soviétique*) ..... 1.045 fr.

KOLARZ (Walter). — *Les colonies russes d'Extrême-Orient* (*Iakoutes, Koriaks, Mongols, Aïnos, Bouriates... Peuples étranges*) ..... 690 fr.

LIDDERDALE (D.-W.-S.). — *Le Parlement français* ..... 845 fr.

PINEAU (Christian). — *Contes de je ne sais quand* ..... 530 fr.

PINEAU (Christian). — *Plume et le saumon* 530 fr.

PLIEVIER. — *Berlin* (*Avril-Mai* 1945) .... 825 fr.

EPARVIER et VEE (Gérard). — *Condamné, lève-toi* (*Journal d'un poliomyélitique*) .. 525 fr.

AUDRY (Colette). — *Léon Blum ou la politique du juste* ..... 480 fr.

CHAMBRE (Henri). — *Le marxisme en Union Soviétique* ..... 1.270 fr.

L'AIR DU TEMPS

SCOTT. — *Scotland Yard*..... 795 fr.

MARSHALL (Bruce). — *Un sou par homme* (*Des vrais Français vus par un vrai Anglais !...*) ..... 795 fr.

LARTEGUY. — *Les jeunes du monde devant la guerre* ..... 495 fr.

DUCLOUX. — *Le chantage à la trahison* (11, *Rue des Saussaies*) ..... 735 fr.

RIESS. — *Escale à Orly* ..... 635 fr.

★

KIRST. — *La révolte du caporal Asch* .... 645 fr.

KIRST. — *Les étranges aventures de guerre de l'adjudant Asch* ..... 645 fr.

KIRST. — *Le lieutenant Asch dans la débâcle* ..... 645 fr.

Les 3 volumes de 08/15, un chef-d'œuvre d'amère bouffonnerie.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

TALLANDIER. — *Manuel de la révision de la liste électorale* ..... 1.145 fr.

TALLANDIER. — *Manuel formulaire des officiers de l'état civil* ..... 995 fr.

ARMAND. — *A l'écoute de M. le Maire* .... 645 fr.

Ces prix s'entendent port compris.

■

POUR VOS fournitures de bureau.
POUR VOS fournitures scolaires.
POUR VOS bibliothèques.
Convocations, Impressions diverses.
Bustes, Insignes, Drapeaux...
Photographies, Disques..., etc.

LA LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITÉS

Téléph. : LAMartine 95-32 — **7, rue Frochot, Paris (9e)** — C.C.P. Paris 6680-41

VOTRE LIBRAIRIE

MOTIONS POUR LE CONSEIL NATIONAL

DU 12 MAI 1957 - PUTEAUX

Algérie et T.O.M.

L'ALGERIE est française.

La colonisation de l'Algérie a été entreprise et s'est poursuivie selon la conception universelle de la colonisation. Des générations de Français se sont sacrifiés pour cette affirmation. Bien que ce territoire fût propre au peuplement par ses nationaux, la France, au contraire de ce qui se pratiquait dans le monde entier, invita les autochtones à s'associer à l'implantation du progrès moderne. Différents éléments méditerranéens se joignirent à ceux venus de la Métropole, et pas plus qu'à ceux qui se sont fixés en France, on ne peut leur discuter la qualité de Français. Le vocable « européen d'origine », qui cache une allusion restrictive, est une injure. Depuis plusieurs générations cette population participe à la vie française avec une foi qui ne s'est jamais démentie.

Telle est la justification juridique et matérielle de l'inclusion totale de l'Algérie dans la France.

PAS DE NATION ALGERIENNE

L'AMPLEUR et le caractère des massacres d'autochtones par les insurgés prouvent que le mouvement n'est pas issu des aspirations populaires. On peut seulement y discerner un désir d'égalité dans la citoyenneté. C'est surtout les conditions sociales qui entretiennent une atmosphère de critiques.

LES CHIFFRES

SOUS le prétexte du respect de la Loi démocratique, les Français ne peuvent pas laisser, à leur frontière, le nombre musulman écraser la minorité locale française qui est soudée à la population métropolitaine. Les chiffres ne doivent pas être confrontés en excluant la Métropole.

PROJET MENDES ?

LE gouvernement d'une grande nation ne peut baser sa politique sur de prétendus « chocs psychologiques ». La France en a éprouvé les développements décevants. Mais il ne s'agit, hélas ! pour certains que d'une question de personnes et de portefeuilles.

LA CONFIANCE AU GOUVERNEMENT

LES résultats obtenus en quinze mois par le gouvernement à direction socialiste sont une certitude pour l'avenir. Il doit accélérer dans toute la mesure du possible la décentralisation administrative en cours, la création de communes et de régions avec des assemblées locales élues, même avec une participation électorale restreinte, enfin poursuivre l'application toujours plus élargie du plan économique et social déjà mis en place. C'est dans ce climat seul que pourrait se développer, si elle existe, l'idée d'une entité algérienne, dans un cadre français.

LES CAMPAGNES DETRACTRICES

LE Parti socialiste stigmatise la campagne de suspicion et de diffamation entreprise contre l'armée d'Algérie, où sont passés 700.000 de nos soldats. Il y retrouve ceux qui s'étaient emparés du plan socialiste de Lille pour le retourner contre le gouvenement et qui ont dû changer de slogan. Aussi bien y retrouve-t-on les tenants de certaines puissances étrangères dont ils emploient les méthodes. Ils savent qu'ils alimentent la rébellion qui, sans eux, aurait déjà cessé, mais ils espèrent lasser et diviser l'opinion publique française.

LA COMMISSION DE SAUVEGARDE

LE Parti socialiste approuve le gouvernement dans la création d'une Commission de sauvegarde avec telle mission qui a été définie. Il considère comme seul valable le rapport Provo, qui a présenté toutes les garanties désirables. Il doit affirmer sa volonté de clarté totale et dénoncer les diffamateurs.

LE FEDERALISME

CETTE solution est une pure vue de l'esprit pour le règlement du problème algérien. Elle présuppose l'indépendance totale des participants, et donc la sécession de l'Algérie. L'exemple de la Tunisie et du Maroc nous interdit toute illusion sur ce point.

TUNISIE-MAROC

CES puissances sont maintenant indépendantes. Nous devons sans attendre leur offrir des Traités d'alliance qui comporteraient le stationnement de troupes françaises aux points d'appui indispensables pour une défense commune. Ils porteraient des clauses de respect mutuel qui sont de règle entre les puissances alliées et amies, améliorant en particulier ainsi le climat tunisien que 80.000 Français ont déjà dû abandonner. Des traités économiques sauvegarderaient et développeraient nos intérêts mutuels.

TERRITOIRES D'OUTRE-MER

EN ce qui concerne les différents Territoires d'Outre-Mer, la France est à la recherche d'une formule constitutionnelle omnivalente. D'aucuns même rêvent d'y inclure des peuples maintenant indépendants. Nous chercherons vainement cette formule et, pendant ce temps, ce sera l'effritement. Déjà nous avons dû refuser à plusieurs ce qui fut consenti au Togo. Nous faisons l'épreuve d'une originalité en ce qui concerne le Cameroun. Les Fédérations d'A.O.F. et d'A.E.F. ne sont que des organismes artificiels et donc éphémères.

La loi-cadre récente est une première réalisation concrète, enfin évolutive et toute socialiste. Les premiers éléments en avaient été posés par un ministre socialiste en 1946. Dix ans de piétinements, mais aussi de travail socialiste, ont abouti à cette loi Defferre que les populations africaines viennent de plébisciter favorablement. Chacun des Territoires est maintenant en mesure de discuter valablement des modalités de son appartenance à une Fédération de l'Outre-Mer, et c'est avec ces éléments que doit être revisé l'article 8 de notre Constitution.

LE SAHARA

ENFIN une entité politique doit être créée d'urgence pour le Sahara, réservant le droit français sur ces territoires sur lesquels un res nullius *ne saurait être contesté. Des appétits injustifiés se révèlent qu'il convient de juguler.*

Ainsi le Parti socialiste qui anime le gouvernement actuel aura marqué son activité par des actes concrets que les consultations populaires récentes ont approuvés. C'est l'application des paroles de Jaurès : « Aller vers l'idéal en comprenant le réel. »

ALBOU - 13e Section, Paris,
Membre de la Commission nationale du Parti pour l'Union française,
Secétaire du G.S.E. au ministère de la F.O.M.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

VŒU SUR L'ALGÉRIE PRÉSENTÉ AU CONSEIL NATIONAL :

Adopter une solution politique fédéraliste et la promulguer immédiatement

VOTER une fois par an une Motion approuvant le Gouvernement ou une Motion demandant des négociations immédiates et puis RESTER UN AN SANS RIEN FAIRE, entre deux Congrès, ne donne pas satisfaction à la conscience socialiste. Quand le sang coule, l'immobilisme n'est pas socialiste. Le Parti doit dire nettement ce qu'il veut, où il va et diffuser ses propositions, au maximum, dans l'intervalle de deux Congrès.

★

LE GOUVERNEMENT DE FRONT REPUBLICAIN ET CERTAINS FRANÇAIS SONT ACCROCHES AU PROCESSUS : « Cessez-le-feu ; retour au calme ; élections au collège unique ; discussion avec les élus algériens sur le Statut futur de l'Algérie, ce Statut devant assurer, d'une part, l'égalité entre les communautés musulmane et européenne, d'autre part, le lien permanent entre la France et l'Algérie, la France restant l'arbitre entre les deux communautés. »

LES NATIONALISTES ALGERIENS ET CERTAINS FRANÇAIS SONT CANTONNES DANS UNE THESE CONTRAIRE : « D'abord et avant tout reconnaissance du droit de l'Algérie à l'indépendance nationale, ensuite négociations immédiates entre le gouvernement français et le F.L.N. sur le cessez-le-feu et les relations ultérieures avec la France. »

DEUX THESES INCONCILIABLES. Si chacun reste sur ses positions, la guerre d'Algérie peut durer des années. La paupérisation du monde musulman est telle qu'il sera toujours possible de recruter vingt ou trente mille désespérés pour entretenir une guérilla permanente. L'opinion internationale, qui nous a fait confiance pour trouver une solution humaine et démocratique, ne supporterait pas une prolongation indéfinie des hostilités.

DISSIPER LA MEFIANCE

LES déclarations officielles entretiennent **le doute** sur les intentions de la France qui n'a jamais réalisé les promesses de 1914-1919 sur l'égalité résultant des « sacrifices de sang consentis en commun ». Comme c'était à prévoir, les Ministres du Gouvernement de coalition parlent de « collège unique » pour satisfaire la partie gauche et d' « égalité des deux communautés » pour apaiser la partie droite de cette coalition, évidente contradiction qui jette la suspicion sur notre bonne foi.

En effet, le collège unique, c'est la Démocratie, c'est-à-dire l'égalité des individus. Il ne peut y avoir à la fois égalité des individus et égalité des communautés ou catégories. Ainsi, dans la France métropolitaine, les individus sont politiquement égaux, mais la **classe ouvrière minoritaire** subit la loi de la **classe possédante majoritaire** (propriétaires de toutes catégories et leurs alliés). C'est la Démocratie.

Pour remonter ce courant de doute, il faut parler et agir clairement, en admettant le principe démocratique avec ses conséquences normales sur le plan des individus.

SUR le plan des Etats et territoires, la solution fédéraliste s'impose dans le monde moderne. Il faut choisir entre la fédération et l'émiettement. Si nos Gouvernants l'avaient adoptée en temps utile (comme la minorité socialiste n'a pas cessé de le proposer) — au lieu de s'en tenir au système des proconsuls de l'empire romain — l'Indochine, le Maroc et la Tunisie seraient encore nos associés dans une Fédération de peuples égaux.

Chez des peuples longtemps subjugués, en proie à des complexes, il est normal que l'aspiration à la considération, à la dignité, à l'égalité, soit le sentiment déterminant. Il eût trouvé sa satisfaction dans l'accession des autochtones à tous les postes et notamment du chef de chaque Etat ou territoire, **à son tour**, à la présidence d'une véritable « Union » de 120 millions d'êtres humains.

Devant une demande présentée depuis 1920 par les peuples de l'Union française, **chaque socialiste doit juger dans sa conscience** dans quelle mesure elle est fondée et **le Parti tout entier doit répondre,** doit dire le droit, doit dire ce qui est juste et décider de promulguer immédiatement **le maximum de ce qui est juste.**

IL FAUT EN ARRIVER AUX SOLUTIONS CONSTRUCTIVES

A cet effet, **le Conseil national demande** au Comité directeur de mettre à l'ordre du jour du prochain congrès l'étude, la discussion et **l'adoption d'une solution politique de caractère socialiste au problème de l'Algérie** et de l'Union française.

Il propose aux Sections et Fédérations de déclarer ce qui est équitable et de donner mandat au Comité directeur et au Groupe parlementaire d'obtenir le vote d'une **Résolution conforme aux vues du Parti** par l'Assemblée nationale.

1° Il est juste que les peuples unis dans l'Union s'administrent eux-mêmes, selon les principes de la souveraineté interne, par une Assemblée et un Gouvernement désignés selon leurs us et coutumes.

2° Il est juste de reconnaître que l'Algérie, par son éloignement, par les problèmes particuliers et multiples qui se posent à elle, **différents de ceux de la France**, constitue un territoire devant jouir de la souveraineté interne.

3° Il est juste que les Etats et territoires qui bénéficient des avantages incontestables de la Fédération présentent une attitude commune sur le plan international. Il est donc juste que chaque Etat ou territoire soit représenté, **proportionnellment au nombre de ses habitants**, dans un Parlement fédéral et qu'un gouvernement fédéral (siégeant à Versailles ou ailleurs), distinct du Gouvernement français, ait compétence exclusive en matière de défense, de diplomatie et des quelques lois fédérales, peu nombreuses, s'appliquant à tous les Etats de la Fédération.

4° Il est juste que la présidence de la Fédération (ancienne Union française) soit exercée, à tour de rôle, par le chef de chacun des Etats fédérés, dans l'ordre alphabétique (le premier chef d'Etat appelé à exercer cette magistrature paraissant être celui de l'Algérie) ou par tirage au sort.

5° Il est juste que toutes les autres questions soient de la compétence de l'Assemblée législative et du Gouvernement particulier de chacun des Etats ou territoires fédérés.

6° Il est juste, enfin, qu'une loi fédérale reconnaisse une **citoyenneté fédérale**, les citoyens d'un des pays fédérés n'étant plus des étrangers dans l'ensemble de la Fédération, ce qui mettrait fin à l'irritante question des minorités.

UN CHOC PSYCHOLOGIQUE

SI tout cela est juste, cela doit être déclaré immédiatement, sans autre tergiversation, par le Parti d'abord, par une Résolution de l'Assemblée nationale ensuite, de toute urgence, COMME UNE MESURE DE SALUT PBLIC, en attendant la modification des textes constitutionnels.

Une telle Résolution, immédiatement diffusée, puis promulguée, recevrait l'adhésion raisonnée, profonde, intime, d'un grand nombre de nationalistes de bonne foi et, PAR LE CHOC PSYCHOLOGIQUE QU'ELLE CREERAIT, faciliterait un cessez-le-feu, nous replacerait en tête des Nations civilisées dans l'opinion mondiale et mettrait fin aux effusions de sang non seulement dans le présent mais aussi dans l'avenir.

BARANTON (C.E. Seine) - N. ROUZAUD (Ariège) - R. AYRAL (Seine) - PETRE (Savoie) - DELHOMME (Seine-et-Oise) - C. BOYER (Indre) - Dr MOURADOFF (Marne) (avec préférence pour un statut type Dominions) - A. MARGERIN (Nord) - R. PATOUX (Nord).

★

Pour la préparation du prochain congrès, les camarades d'accord avec cette position sont priés de se mettre en rapport avec R. BARANTON, 6, rue Hippolyte-Lebas, Paris (9e).

Coll. Fondation Jean Jaurès

Pour une action commune au sein de l'Internationale Socialiste

A l'occasion des événements de Suez, les Socialistes français ont pris plus nettement conscience qu'auparavant de la difficulté d'arrêter des positions communes au sein de l'Internationale Socialiste. Les points de vue nationaux influencent, en effet, les attitudes de chaque Parti et font parfois perdre de vue l'esprit internationaliste du Socialisme.

Cette constatation est d'autant plus inquiétante que, dans les perspectives actuelles, la solidarité des Partis Socialistes va être l'une des données de l'action internationale.

★

SANS prétendre envisager l'ensemble des questions qui peuvent se poser dans cette optique, deux points particuliers paraissent dès maintenant mériter réflexion : la situation au Moyen-Orient et l'avenir européen.

Au Moyen-Orient, la situation actuelle met en effet en cause certaines notions fondamentales de la morale internationale. Une prise de position commune des Partis Socialistes devrait rappeler les principes de base de la doctrine socialiste : sauvegarde de la Paix, recours à l'arbitrage, respect de la dignité des hommes et des nations, et proclamer la primauté du respect des valeurs morales sur le réalisme politique. Ce serait à l'honneur du Parti socialiste français, peut-être plus sensible que d'autres au fait que les ennemis d'Israël sont des pays à structure sociale rétrograde, de mettre clairement l'Internationale Socialiste en face de ses responsabilités.

D'une même importance, mais sur un autre plan, se pose la question de l'orientation future du Marché Commun et des institutions autour desquelles va se construire l'Europe.

Si l'on veut que l'Europe en gestation soit celle des travailleurs et non celle du capitalisme, il est nécessaire que, dépassant le cadre national, les Socialistes des différents pays mettent partout en œuvre un programme d'action commune et, par leurs efforts convergents, obligent les Gouvernements à tenir compte de plus en plus des aspirations légitimes de la classe ouvrière.

★

AUSSI souhaitons-nous que le Parti appelle l'attention de l'Internationale Socialiste sur l'intérêt de resserrer davantage les liens unissant tous les Socialistes pour promouvoir, par-delà les divergences nationales, une véritable politique d'ensemble du Socialisme.

P. PARENT (12e Section).
J. VERPEAUX (12e Section).

Coll. Fondation Jean-Jaurès

La Résolution de Lille a-t-elle été appliquée ?

I

AU Conseil national qui s'est tenu les 15 et 16 décembre 1956, un certain nombre de camarades avait demandé la convocation d'un Congrès national extraordinaire. Cette convocation nous paraissait imposée par la situation en Algérie : l'échec des prévisions sur les chances d'aboutir rapidement à une solution pacifique commandait dès ce moment une révision d'ensemble de la politique du Parti.

Le Conseil national a rejeté cette demande. Il a laissé au Comité directeur le soin de prendre éventuellement l'initiative de cette convocation. Nous regrettons que cette initiative n'ait pas été prise.

II

C'EST dans ces conditions que se réunit, quelques semaines avant le prochain Congrès ordinaire, un nouveau Conseil national.

Conformément à nos Statuts, il n'est qualifié que pour juger si la politique adoptée par le dernier Congrès a été correctement appliquée. Nous limiterons donc volontairement l'exposé de notre position à la démonstration, par quelques exemples précis, que la politique prescrite à Lille par le Parti n'a pas été suivie.

III

1° La résolution votée à Lille affirmait : « **Le gouvernement français doit lutter sur deux fronts en Algérie : contre les rebelles et contre les ultras du colonialisme.** »

La lutte a été, certes, poursuivie contre les « rebelles ». Elle n'a même pas été amorcée contre les « ultras du colonialisme ».

2° La résolution de Lille demandait au gouvernement de « **prendre des mesures sévères, allant jusqu'à l'interdiction, contre la presse qui a toujours servi les intérêts des maîtres de l'Algérie, qui excite la haine et s'oppose à la politique de rapprochement franco-msulman et, au besoin, décider l'expulsion d'Algérie de ceux qui dirigent et animent cette presse** ».

Aucun moyen d'expression n'a été laissé à la disposition des Algériens musulmans ou des Français libéraux. Toute critique venant de ce côté a été étouffée au nom de l'ordre public et de la sécurité. Cependant, la presse des ultras a pu critiquer, et souvent avec violence, certains aspects de la politique approuvée par le Parlement, par exemple l'institution du collège unique ; elle a pu dénoncer les partisans des solutions libérales comme traîtres à leur patrie.

3° La résolution votée à Lille précisait : « **Dès maintenant, il faut dissoudre rapidement les trop nombreuses municipalités qui sont un des instruments les plus efficaces de la domination colonialiste et un des écrans les plus nuisibles entre les Européens et les Musulmans.** »

Ce texte n'a été suivi d'aucun effet pendant plusieurs mois. Un décret relatif à la dissolution des conseils municipaux a été enfin pris le 6 décembre 1956 par le conseil des ministres. Le 12 avril 1957, le gouvernement général reconnaissait que 70 conseils municipaux seulement avaient été dissous. Il n'est pas précisé s'il s'agit bien de 70 anciennes communes de plein exercice (sur un total de plus de 330), c'est-à-dire celles qui étaient visées par la résolution de Lille.

Comment les délégations spéciales sont-elles composées, tant dans les communes nouvellement créées que dans les anciennes communes de plein exercice ? Robert Lacoste a déclaré lui-même tout récemment : « Dans certaines communes, des noms ont été inscrits sur un papier, sans approche préalable et concrète du problème. » Il est à craindre que de telles situations représentent la majorité des cas.

4° La résolution de Lille disait aussi : « **La réforme agraire... doit être hâtée en réduisant au strict minimum les délais d'application... Les oppositions de toutes sortes, politiques et juridiques, doivent être brisées.** »

Or il y a quelques jours seulement qu'on vient d'annoncer que des mesures d'expropriation allaient permettre le reclassement imminent de 35.000 personnes environ.

Aucun chiffre n'a été donné sur les résultats déjà obtenus antérieurement. Etant donné l'incertitude du climat politique et les refus opposés de part et d'autre, on est en droit de se demander combien d'hectares de terre ont été effectivement distribués à des cultivateurs algériens ?

5° La résolution de Lille poursuivait : « **Sur le plan administratif... il faut d'abord procéder à une épuration indispensable, puis promouvoir, dans les délais les plus courts, des cadres nouveaux, désignés sans distinction de race ou de religion.** »

Combien d'Algériens musulmans sont-ils entrés dans les cadres de l'Administration ? Combien sont-ils encore en fonction, compte tenu des révocations qui ont frappé certains de ceux qui étaient fonctionnaires depuis plusieurs années déjà ?

Pour n'avoir pas procédé avec vigueur à l'épuration demandée, le ministre résidant s'est exposé à être lui-même mal informé. Interrogé à l'Assemblée nationale sur le sort de l'avocat Ali Boumendjel, Robert Lacoste répondait que celui-ci était interné dans un camp. On apprenait deux jours après que Boumendjel était resté détenu par une unité de parachutistes. Des sanctions ont-elles été prises contre les responsables de ces informations erronées ?

IV

ENFIN, toujours dans la résolution de Lille, un point mérite aujourd'hui d'être particulièrement mis en lumière. La résolution demandait « **au gouvernement de continuer à veiller avec le plus grand soin à ce que la justice soit égale pour tous, à ce que des représailles ne soient jamais exercées** ».

Sans évoquer de nouveau un certain nombre de cas individuels, dont la mort tragique de l'avocat Boumendjel a été l'exemple le plus frappant, il n'est malheureusement plus contestable que des représailles collectives ont été exercées et que les règles essentielles de la justice démocratique ont été souvent violées.

Ni les mesures de force contre les commerçants ou

les ouvriers en grève, ni les mesures d'isolement prises en novembre contre une partie de la population de Kabylie (zones de Michelet et de Fort-National), « exclues de la communauté française et privées des avantages de notre administration », n'ont pu être démenties.

Il est reconnu que des « suspects » demeurent plusieurs semaines aux mains de la police ou d'unités militaires sans que la magistrature soit informée ni des arrestations ni des interrogatoires.

Des témoins dignes de foi, comme, tout récemment, le doyen de la Faculté de Droit d'Alger, ont signalé des exécutions sommaires.

V

SANS attendre la réunion du prochain Congrès, le Conseil National doit, au nom du Parti Socialiste tout entier, proclamer solennellement sa réprobation et demander avec force le châtiment de ceux qui ont eu recours à ces méthodes et de ceux qui les ont tolérées. Les méthodes affreuses des fellaghas, qui inspirent notre horreur, ne peuvent pourtant pas être invoquées comme excuse par nous qui voulons justifier la présence de la France en Algérie par la qualité supérieure de la civilisation démocratique.

Le Gouvernement a créé un Commission de la Sauvegarde des Droits et des Libertés Individuelles en Algérie. Le Conseil National doit demander que celle-ci ait de très larges pouvoirs d'investigation et que la liberté et la sécurité des témoins soient garanties.

VI

LA résolution de Lille est aujourd'hui dépassée. Sur bien des points, les événements qui se sont déroulés depuis un an obligent le Parti à de nouveaux examens. Nous ne citerons qu'un exemple, mais d'une importance essentielle. La résolution de Lille ne spécifie en rien que la reconnaissance par les interlocuteurs de liens indissolubles avec la France soit une condition préalable à toute négociation. Elle se contente de demander la négociation **« sur un plan de stricte égalité, d'un Statut de l'Algérie reconnaissant et respectant la personnalité algérienne ».**

C'est au prochain Congrès National qu'il appartiendra de décider quels nouveaux pas devront bientôt être franchis.

Car il n'est pas possible de laisser le pays et le Parti s'enfoncer davantage dans l'impasse tragique où la politique suivie en Algérie nous a conduits et nous maintient. Il faut rétablir la confiance, prendre avec équité, franchise et réalisme, des initiatives conformes à la doctrine constante du Socialisme, sans autre préjugé préalable que le respect de toutes les libertés.

Encore une fois, c'est le Congrès National qui devra décider, et c'est devant lui que nous développerons toute notre pensée. Mais le Conseil National doit alerter le Parti sur le caractère véritablement fondamental des problèmes qui se posent. Si notre motion fait porter tout son accent sur les questions algériennes, c'est parce que la politique suivie en Algérie entraîne, dans tous les domaines, des conséquences redoutables : politique économique, politique étrangère, situation financière... Elle entraîne aussi des conséquences morales avec le développement du chauvinisme et de l'intolérance, dans le pays et à l'intérieur même du Parti.

Il faut donc qu'un débat extrêmement franc ait lieu, à tous les échelons, pour préparer les résolutions du prochain Congrès National. Il faut que ces problèmes puissent être discutés, en en pesant toutes les incidences, librement, sans préjugé et sans restriction. Leur importance, exceptionnelle pour l'avenir du Parti, doit faire adopter jusqu'au prochain Congrès des mesures exceptionnellement larges en vue de l'information des Militants.

★

EN conclusion, nous demandons que le Conseil National :

— constate que, sur des points nombreux et essentiels, la résolution votée à Lille n'a pas été appliquée ;

— réclame que des mesures soient enfin prises pour marquer un changement de méthodes et pour faire renaître la confiance des masses algériennes, condition indispensable d'un règlement pacifique et de l'établissement de nouveaux rapports entre tous les éléments de la population de l'Algérie et entre la France et l'Algérie ;

— prescrive que soit entrepris, en vue du prochain Congrès National, un effort pour informer largement tous les Militants, et qu'à cet effet une tribune libre soit ouverte dans tous les moyens d'expression dont dispose le Parti : « Bulletin Intérieur », « Populaire de Paris », « Populaire-Dimanche », journaux fédéraux.

Alix BERTHET - Jean BINOT - Robert BLUM - Jean BOUHEY - Henri BRIFFOD - Gilberte BROSSOLETTE - Edouard DEPREUX - André HAURIOU - Charles-André JULIEN - Daniel MAYER - Antoine MAZIER - Ernest LABROUSSE - Jean PALMERO - Oreste ROSENFELD - Jean ROUS - Alain SAVARY - André SEURAT - Camille TITEUX - Robert VERDIER.

LES signataires ont rédigé, dans le temps limité qui leur était imparti, en vue de la publication dans le « Bulletin Intérieur », le texte que l'on vient de lire. Ils invitent les camarades qui partagent leur façon de voir à adresser au Secrétariat de leur Fédération, soit le texte de cette motion complété par leurs signatures, soit, sous leurs propres signatures, des textes animés du même esprit et rédigés conformément aux nuances de leur pensée.

Manifeste de la Fédération de Constantine

LES événements douloureux d'Algérie constituent pour la République et ses institutions un véritable danger.

Il existe en France les Partis de la liquidation de l'Union française. Les uns se rattachent au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les autres préconisent des systèmes fédéralistes à base de sécession. Tous s'acharnent à affaiblir la France pour soumettre les peuples de l'Union française et la classe ouvrière de la métropole à des régimes dictatoriaux.

EN Algérie, depuis plus de deux années, le complot colonialo-fasciste a pris la forme la plus aiguë ; chacun tient un langage qui répond mal à ses vrais sentiments et à ses instincts secrets. La confusion politique est extrême et parfaitement entretenue.

Le capitalisme agraire franco-musulman engage tous ses moyens financiers, utilise ses complicités politiques en France et à l'étranger pour maintenir le *statu quo*.

Le capitalisme libéral industriel et bancaire utilise les mêmes moyens pour exploiter à bon compte les richesses du sous-sol nord-africain.

Les mouvements nationalistes locaux, de création artificielle, n'ayant pas la confiance du peuple, font régner la terreur, sèment la mort et prétendent parler seuls au nom de l'Algérie « entité nationale ». Les deux principaux mouvements nationalistes, ennemi l'un de l'autre, offrent leurs services au capitalisme libéral pour jouer le rôle dirigeant dans l'Etat algérien qu'ils revendiquent.

Dans la mêlée intervient le Parti communiste ; profitant de la confusion et tenant un langage approprié, il fait le jeu de l'impérialisme soviétique.

Pour réussir dans cette criminelle entreprise, l'enveloppement de l'Algérie se fait par la Tunisie, le Maroc, les pays arabes et l'Espagne franquiste. L'alignement des trois pays d'Afrique du Nord est réclamé avec force. Les Gouvernements français, aux prises avec de sérieuses difficultés, sont poussés à la négociation et, partant, à l'abandon. La chute du régime républicain s'ensuivrait et les classes ouvrières de France et d'Union française sombreraient dans l'oppression.

Les états-majors de la rebellion ne peuvent être que mixtes. Les bandes armées depuis 1954 ne sont pas composées uniquement de musulmans. Les exactions volontaires sont habilement exploitées ; les crimes perpétrés dans les villes et les campagnes par des assassins de femmes et d'enfants créent un climat favorable à la négociation... les groupements factieux sont prêts à marcher, au nom d'un « patriotisme blessé », sur le Palais-Bourbon. Le Parti communiste ne manquerait pas d'exploiter la situation politique troublée.

MALGRE ses souffrances, la terreur, l'abandon, le sang des innocents, l'âme de notre peuple n'est pas dégradée.

Les travailleurs algériens ne croient pas au soulèvement « national ». Ils savent que la rebellion est un mouvement fasciste et que l'indépendance ne répond pas aux intérêts bien compris des ouvriers, des fonctionnaires, des intellectuels, des paysans, des petits commerçants et artisans.

Pour la classe ouvrière organisée dans les syndicats libres et le Parti Socialiste, le « fait national algérien » est au « fait national français » ce que l'enfant est à la mère. La Personnalité algérienne se dégagera des entrailles de la République et l'Histoire fera son œuvre dans le respect réciproque des communautés algériennes sans que l'une domine l'autre.

Le Parti Socialiste considère que les Musulmans ne constituent plus une collectivité mineure. Celle-ci, ayant atteint l'âge de la majorité, doit bénéficier de l'égalité des droits politiques, économiques et sociaux. Cette pleine égalité entraîne la suppression du double collège et doit s'épanouir dans un cadre régional au sein de la République.

A la folie sanguinaire des uns et des autres, au bout de laquelle l'aventure fatale risquerait d'entraîner les Nations dans un conflit mondial où l'Humanité disparaîtrait, le Parti Socialiste propose sa solution contenue dans la motion du congrès de Lille et dans la Déclaration d'intentions du 9 janvier 1957 : Respect de la personnalité algérienne, création d'institutions internes disposant, sur le plan législatif et exécutif, de pouvoirs nécessaires à l'exercice des compétences territoriales ; partage des responsabilités, des ressources et du travail ; réformes économiques et sociales, exploitation et industrialisation du Sahara au bénéfice de la France et de l'Union française ; répartition des terres cultivables ; développement de la scolarité, de la formation professionnelle et de la culture franco-arabe ; relèvement des salaires ; retraite des vieux ; amélioration de la Sécurité Sociale ; accès des Musulmans à la fonction publique.

LES rebelles refuseront le cessez-le-feu sans préalable politique lancé à plusieurs reprises par le Gouvernement français et le Parti Socialiste.

L'action contre ces bandes armées doit se poursuivre sans relâche. Cette action doit être menée en s'appuyant sur les populations à qui il faut rendre la confiance en les protégeant et, s'il le fallait, en les armant pour l'autodéfense.

Le Maroc et la Tunisie doivent cesser l'aide qu'ils apportent à la rebellion. Les Gouvernements de ces pays doivent être invités à ne pas intervenir dans les affaires algériennes.

Le remplacement des municipalités en grande majorité réactionnaires, l'épuration administrative, le respect des personnes et des biens, la reprise par les autorités civiles de toutes les affaires du pays, contribueront à améliorer encore davantage le climat qui précédera le retour à la Paix dans la fraternité retrouvée.

FACE à la rebellion et aux mouvements fascistes, il y aura désormais le Parti Socialiste avec ses Militants issus de la classe ouvrière, trempés dans la glaise algérienne et métropolitaine et forgés dans la lutte quotidienne pour le Pain, la Liberté et le Progrès social. Le Parti Socialiste de Jean Jaurès, Léon Blum et Guy Mollet luttera à visage découvert contre tous les ennemis de notre peuple et de la France républicaine.

Les peuples ne meurent pas sans combattre. Ils ont pour eux la Force, l'Intelligence et le Travail qui les conduisent vers le bien-être, la liberté dans la Démocratie.

Le Parti Socialiste appelle tous les Travailleurs et tous les Démocrates sans distinction aucune à la lutte pour le triomphe du Socialisme.

LE 7 AVRIL 1957,
LA FEDERATION DE CONSTANTINE
DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

Il faut mettre fin tout de suite à la guerre d'Algérie

LA politique suivie par le Gouvernement en Algérie s'est révélée totalement inefficace. Nos Ministres croyaient qu'avec la présence de forces militaires considérables et des réformes ils pourraient pacifier l'Algérie en quelques mois. Il y a maintenant quinze mois que cette politique est engagée et le résultat c'est la guerre qui s'est généralisée à tout le pays, c'est la rupture totale entre la population musulmane et la population européenne. Et, dans le cadre de cette politique, aucune perspective d'issue n'apparaît à l'horizon.

OR, deux impératifs urgents exigent une solution rapide du problème algérien.

Le premier, c'est la décision de l'O.N.U. Certes, celle-ci n'a été qu'une recommandation. Mais, étant donné l'engagement pris devant l'Assemblée des Nations Unies de terminer ce douloureux conflit, il est indispensable d'y mettre fin avant la prochaine Assemblée de l'O.N.U. Or celle-ci a lieu en septembre prochain, c'est-a-dire dans quelques mois. Il serait désastreux que la France se présentât devant cette Assemblée sans que rien n'ait été résolu.

Le deuxième impératif, c'est que l'économie et les finances françaises ne pourront pas supporter encore longtemps l'effort qu'on leur demande. Le déficit énorme des finances publiques, celui de nos avoirs en devises, ont comme cause essentielle le coût de plus en plus élevé de la guerre en Algérie.

Ces deux impératifs exigent une solution immédiate du conflit algérien. Et cette solution immédiate est possible aux conditions suivantes :

1° Créer un climat d'amitié et de confiance entre le Peuple musulman et la France. Pour cela, il faut prendre immédiatement les mesures suivantes :

a) *Reconnaître aux Algériens le droit de revendiquer l'indépendance nationale de l'Algérie ;*

b) *Libérer tous les emprisonnés politiques, y compris les chefs du F.L.N. et du M.N.A.;*

c) *Mettre fin à la répression collective et aveugle;*

d) *Respecter la liberté de la presse, de réunion et d'organisation.*

Seules ces mesures, prises immédiatement et sans arrière-pensée, permettront de créer un climat de confiance sans lequel aucune solution n'est possible.

2° Prendre l'initiative d'une conférence de la Table ronde qui devra se tenir nécessairement dans un pays neutre (ce que viennent, d'ailleurs, de demander le Conseil national du Syndicat des instituteurs et le Mouvement national algérien). A l'ordre du jour de cette conférence, deux seules questions :

a) *Le cessez-le-feu;*

b) *L'organisation des élections libres.*

Il ne faut pas oublier qu'un cessez-le-feu doit se discuter entre les belligérants et que des élections libres doivent être organisées d'un commun accord entre les parties intéressées.

Pierre RIMBERT (Seine); Jean-Pierre BIONDI (Oise); MARIMOT (Seine); GONDRE (Seine-et-Oise) ; GOUZY (Seine) ; LHUILLIER (Seine); BRESLER (Seine).

Coll. Fondation

Motion sur la réforme fiscale ouvrière

NOUS proposons de changer la méthode de recherche actuelle et d'introduire, dans le circuit des études, des producteurs techniciens et ouvriers.

Les conditions de la production commandent en effet tous les résultats financiers à obtenir; par exemple, si l'on double ou quadruple l'énergie mise à la disposition de l'ouvrier, comme en Amérique, le pouvoir d'achat de l'ouvrier double ou quadruple. Les graphiques américains démontrent ce résultat.

Nous proposons que l'ouvrier (y compris le paysan) prenne ses responsabilités dans des questions qui intéressent directement son standard de vie. *Nous disons bien l'ouvrier* et non pas les inspecteurs des finances et économistes, trop nombreux d'ailleurs qui, au début, renseigneront notre technicien ouvrier sur les données du problème.

L'ouvrier pénètre avec son verbe propre dans les bureaux de la rue de Rivoli, avec ses outils et ses machines, et c'est aux bureaucrates de se mettre à sa disposition pour s'évertuer à le comprendre; l'heure de la promotion ouvrière est en effet arrivée en France après avoir déjà sonné aux horloges allemandes et anglo-saxonnes.

L'OUVRIER est un producteur équipé à la moderne; mais il ne connaît pas les théories financières, et fort heureusement. Il nous faut en effet des cerveaux vierges.

Il s'agit tout d'abord d'éliminer, pour notre problème, les questions financières pures et la spéculation; pour cela nous nous appuierons sur le programme ouvrier de Jules Guesde :

L'article III précisait :

« *Suppression de la dette publique et le commentaire suivant :*

« *La dette publique, dit Marx, donne à l'argent improductif la valeur reproductive, sans qu'il ait pour cela à subir les risques inséparables de son emploi industriel.*

« *Jules Guesde fait remarquer qu'en* 1882, *sur un budget de* 3 *miliards, les intérêts payés par la classe ouvrière pour la dette publique dépassaient un milliard. soit le tiers du budget.* »

Nous n'irons pas jusqu'à la suppression de la dette publique, mais les ouvriers regarderont de très près les dîmes financières et d'intérêt composé qui leur ont été infligées jusque-là et qu'il faut bien qu'ils paient de leur travail qui, seul, rapporte de l'argent réel; l'ouvrier supprimera donc tout d'abord, comme cela a été fait dans le monde entier, les sociétés de capitalisation pure qui sont donc inutiles, donc néfastes à la production.

Du même coup seront supprimées, en même temps, toutes les opérations financières auxquelles se livraient les directeurs trop souvent parachutés de leur ancienne administration des Finances où ils avaient des postes divers.

On peut continuer suivant le même principe, dans d'autres secteurs.

C'est un principe du programme ouvrier formel : production d'abord, spéculation financière après.

ETUDE DE LA REFORME FISCALE OUVRIERE

C'EST un problème purement technique; les données du problème sont données par la statistique. Il est donc créé : **une Commission de Statistique Ouvrière** déjà prévue dans le programme ouvrier. Jules Guesde l'utilisait, et nous ferons comme lui, à l'établissement du salaire garanti. Il y aura dans cette Commission un département international ouvrier où des contacts seront pris avec les travailleurs étrangers; la Science fiscale française n'existe pas, alors qu'elle existe dans certains pays occidentaux.

IL est créé une Commission ouvrière de fiscalité qui fera l'étude du projet de réforme fiscale avec des ouvriers techniciens et devra mettre à contribution les procédés scientifiques utiles à l'étude de la réforme fiscale.

Nous donnons quelques indications : ces sciences sont surtout celles qui se rattachent aux techniques de l'automatique, notamment l'électronique, la cybernétique, les machines à calculer, les diverses techniques de l'énergie et enfin la technique opérationnelle.

Une fois les données techniques et statistiques rassemblées devant une machine à calculer à programme, l'ouvrier ou l'ingénieur programmateur met le tout dans la machine, met le courant, et les résultats sortent très peu de temps après sous forme de résultats qui peuvent être la taxation automatique de tous les produits, y compris l'impôt personnel et pour la France entière; ce n'est là qu'une indication de méthode. La Commission pourra décider une procédure plus complète et plus complexe; nous voulons simplement marquer que la question fiscale n'admettant dans ses calculs que des données purement conventionnelles, conventions dont la plupart peuvent être détruites par un seul trait de plume du législateur, les problèmes techniques qu'aura à résoudre la Commission sont en réalité relativement simples à côté des problèmes de la production elle-même qui revêtent, dans la pratique, une infinie complexité et font appel de plus en plus à toutes les techniques sans exception.

Si, par exemple, la Commission décide d'appliquer avant tout les techniques de l'automatique pour arriver à une taxation automatique, y compris l'impôt personnel, il en résulte fatalement une diminution considérable du personnel financier et des locaux qui les abritent. La classe ouvrière, qui est la providence de la société et paie en définitive tous les services financiers, peut très bien décider d'employer son argent d'une façon plus utile. L'ouvrier prendra donc sa décision sous le contrôle du gouvernement et il signera la réforme. Nous renonçons à énumérer les avantages considérables de cette solution.

BERTEZENE,
18e Section, Paris

Motion sur l'Algérie

Les soussignés, Membres de la XVe Section : Marceau PIVERT, PERRIN, HURTIG, Maryse POIREAUDEAU, KLOPSTEIN, PANSU, RIGAUDIE.

CONSTATENT, comme les Etudiants Socialistes, l'aggravation constante de la situation en Algérie et l'échec de la politique du Gouvernement ;

Estiment que cet échec est dû :

1° A la timidité des réformes entreprises et aux lenteurs de leur application. La réforme agraire n'a porté que sur cent mille hectares de terres. En ce qui concerne l'accession des Musulmans à la fonction publique, dix-huit cents dossiers de candidatures seulement ont été retenus ; la dissolution des municipalités n'a eu lieu qu'au mois de novembre, dans un climat à ce point détérioré qu'elle ne pouvait plus avoir de portée psychologique. Aucune mesure n'a été prise à l'encontre de la presse colonialiste, l'administration n'a à peu près pas été épurée, en contradiction formelle avec la Motion votée par le Parti à Lille. Ainsi, les réformes entreprises n'ont pu compenser les effets de la politique dite de pacification.

★

2° A la prolongation de l'action militaire qui, malgré sa trop fréquente brutalité, s'est révélée impuissante à mettre un terme à l'insurrection. L'ampleur prise par les opérations de ratissage et par le mesures de coercition, appliquées en particulier en Kabylie et à Alger, a créé un climat de terreur et de haine qui rend impossible toute solution pacifique et l'intransigeance des chefs de l'insurrection.

★

3° Aux contradictions qui ont fait échouer les tentatives de conciliation de Rome et de Belgrade. On ne peut à la fois déclarer que le futur Statut ne sera en aucune façon imposé et préjuger du résultat des négociations en affirmant qu'en tout état de cause la République Française conservera un pouvoir d'arbitrage permanent à l'égard de l'Algérie ; on ne peut à la fois proclamer son désir de négocier et jeter en prison les négociateurs. On ne peut à la fois se dire partisan de la Paix et poursuivre une politique qui se réduit à la guerre à outrance, comme le montre le récent discours de Robert LACOSTE où il n'est même plus question de réformes et où la seule perspective est celle d'une victoire militaire.

★

LES soussignés estiment que, dans la situation présente, un tel état de choses ne peut se prolonger sans avoir les plus graves conséquences sur le plan économique — car la France est incapable de supporter plus longtemps la charge croissante que lui impose cette guerre — et sur le plan diplomatique — car le drame algérien, après avoir entraîné la ruine de notre influence au Moyen-Orient, risque d'altérer de façon irréparable nos rapports avec la Tunisie et le Maroc. Enfin, et surtout sur le plan de politique intérieure, alors que l'inflation menace, l'éducation politique qu'auront reçue en Algérie quatre cent mille hommes, tant de l'armée active que du contingent, risque de faire de la plupart d'entre eux les cadres du fascisme.

Il est donc urgent de définir une politique nouvelle qui pourrait avoir pour étapes :

1° Une déclaration solennelle du Gouvernement dans laquelle il préciserait que les élections se feront à une Assemblée Algérienne représentative, s'engagerait à en respecter le résultat quel qu'il soit, et affirmerait qu'il ne jette à l'avance aucune exclusive contre aucune solution.

★

2° L'adoption simultanée de mesures tendant à instaurer un climat de confiance : libération et amnistie des détenus et condamnés politiques ; épuration de l'administration et de la police ; retrait des corps de troupe qui se sont signalés par leur brutalité ; mesures contre la presse belliciste et colonialiste ; départ de Robert LACOSTE, étant entendu que le rythme et le caractère spectaculaire de l'exécution de ces mesures importent autant que leur contenu.

★

3° Ensuite, la réunion par l'interdémiaire des Gouvernements tunisien et marocain, dont la médiation est devenue nécessaire, d'une conférence de la Table Ronde où siégeraient les représentants officiels du Gouvernement français, du F.L.N., du M.N.A. et de tous les autres courants politiques algériens — comme cela avait été entendu lors de la réunion tenue chez Mohamed Regui, le 8 juillet 1956.

Cette conférence aurait pour tâches :

a) de définir les conditions militaires du cessez-le-feu ;

b) d'organiser le déroulement et le contrôle des élections ;

c) de fixer les garanties qui seront accordées à la communauté d'origine européenne, quel que soit le Statut qui résultera des négociations proprement dites, étant entendu que c'est le seul point sur lequel sera liée par avance la future Assemblée Algérienne.

4° Les élections pourraient alors se dérouler et le Gouvernement ouvrirait, avec les mandataires de l'Assemblée Algérienne, les négociations politiques qui porteraient sur :

a) le statut transitoire immédiatement applicable en Algérie ;

b) et, si la volonté du peuple algérien s'est exprimée en ce sens, les étapes de l'évolution de l'Algérie vers son indépendance et les formes d'une interdépendance librement consentie entre la France et l'Algérie.

LES soussignés estiment que seule une telle politique est susceptible de ramener la Paix en Algérie et de restaurer l'amitié entre la France et le Maghreb et que, seule, elle est conforme aux principes et aux traditions du Socialisme démocratique.

Contre toutes exactions

Les soussignés, Membres de la XVe Section : Marceau PIVERT, PERRIN, HURTIG, MOREAU, Maryse POIREAUDEAU, KLOPSTEIN, PANSU, RIGAUDIE.

VIVEMENT émus par les témoignages récemment publiés sur les tortures et exactions commises au nom de la France en Algérie, que ne peuvent excuser les atrocités dont se sont rendus coupables les insurgés.

Affirment que ce qui porte atteinte au moral de l'armée, ce sont les actes dénoncés dans ces témoignages et non le fait de les relater, comme le montre la démission récente d'un officier général.

Demandent que toute la lumière soit faite sur les excès, que les responsables, quel que soit leur rang dans la hiérarchie civile ou militaire, soient châtiés ; que toutes les dispositions susceptibles d'empêcher le renouvellement de pareils actes soient immédiatement mises en œuvre.

S'élèvent contre la disparition totale de la légalité républicaine en Algérie, disparition illustrée par le fait que les éléments nullement qualifiés pour exercer la justice aient pu, au mépris de la loi, détenir Me Boumendjel dans des conditions telles qu'il a été amené à se suicider.

S'indignent que de tels excès puissent être commis sous la responsabilité d'un Président du Conseil et d'un Ministre Résidant Socialistes et qui, à ce titre, mettent en cause l'honneur du Parti.

Motion approuvant la décision de l'Internationale Socialiste

Les soussignés, Membres de la XVe Section : Marceau PIVERT, Marcel KLOPSTEIN, Paul PANSU, Serge HURTIG, Jacques MOREAU, Maryse POIREAUDEAU, PERRIN, RIGAUDIE.

RAPPELLENT et approuvent le texte de la MOTION de la Réunion de l'INTERNATIONALE à Copenhague, Bulletin de l'Internationale n° 46, vol. 6, du 8-12-56.

Le Conseil de l'INTERNATIONALE SOCIALISTE, tout en reconnaissant la provocation subie par Israël et l'incapacité antérieure de l'O.N.U. à résoudre le problème des relations israélo-arabes, regrette profondément le récent recours à la force des armes dans le Moyen-Orient et, en particulier, l'invasion de l'Egypte par la Grande-Bretagne et la France, en violation de la Charte des Nations Unies et en dépit des résolutions votées par l'Assemblée générale de l'O.N.U. à une écrasante majorité.

Il approuve pleinement ces résolutions et, en particulier, il réclame le retrait inconditionnel des troupes britanniques, françaises et israéliennes du territoire égyptien.

Tout retard dans l'application de cette décision ne peut qu'empêcher la remise en service du canal et le ravitaillement en carburant en provenance du Moyen-Orient, ce qui met en danger la vie économique de l'Europe.

Ont voté « POUR» :

Les Partis Socialistes du CANADA, du DANEMARK, de l'ALLEMAGNE, de GRANDE-BRETAGNE, de l'ITALIE, de SUEDE, de SUISSE, de NORVEGE.

Se sont « ABSTENUS » :

Les Partis Socialistes de la BELGIQUE, de l'ESPAGNE.

Après consultation de son Exécutif, le BUND a déclaré voter : « POUR ».

La délégation du Parti Socialiste Français (S.F.I.O.) « S'EST RETIREE ».

Marché commun et mondialisme

LE Marché Commun, excellent dans son principe parce qu'il dévalorise les frontières entre les pays européens qui y participent, et parce qu'il peut ainsi supprimer ou tout au moins diminuer certaines causes de conflits, ne favorise nullement la réunification de l'Allemagne par des moyens pacifiques et laisse par conséquent subsister, en les aggravant plutôt, les risques de guerre mondiale.

La gravité du péril atomique, proclamée par tous les savants et les experts capables d'un jugement objectif, sa réalité démontrée par les affaires de Suez et de Hongrie, exigent que l'établissement du MARCHE COMMUN FASSE PARTIE D'UN PLAN D'ENSEMBLE destiné à rendre la guerre impossible et dont les principaux éléments doivent être :

— **La réforme de l'O.N.U.** sur des bases telles que son impartialité ne puisse être mise en cause, et qu'elle soit dotée des pouvoirs et des forces de police nécessaires pour assurer la Paix ;

— La renonciation aux recherches et aux expériences nucléaires à des fins militaires, comme prélude au désarmement général ;

— La mise à l'étude d'une Constitution de l'Union française permettant son évolution vers une Fédération de Démocraties républicaines librement associées ;

— L'acceptation du principe d'une République algérienne indépendante dans le cadre de l'Union française ;

— La réunification de l'Allemagne sur des bases réellement démocratiques et telles que ce pays ne puisse être considéré comme un danger pour la Paix du monde ;

— L'établissement d'une association politique euraficaine ;

— La réforme des institutions politiques françaises, principalement par le vote d'une loi électorale favorisant la concentration des forces républicaines.

Paul BARRAUD
(5e SECTION.)

Motion de membres de la C.A.F. de la Nièvre

LES SOUSSIGNES,

Membres de la Commission administrative fédérale de la Fédération de la Nièvre du Parti socialiste S.F.I.O.,

Considérant,

que la pacification n'a pas donné les résultats attendus ou espérés ;
que les positions tendent de part et d'autre à se durcir, entraînant une recrudescence des actes de terrorisme inexcusables de la part des rebelles et des exactions regrettables du côté des forces de l'ordre ; celles-ci ne sauraient être considérées « comme employant systématiquement en Algérie des méthodes répressives contraires au respect de la personne humaine » mais des abus paraissent inévitables lorsque l'armée est chargée de la responsabilité du maintien de l'ordre.

RECLAMENT un « cessez-le-jeu » conditionné par la réunion d'une Conférence de la Table ronde où seront représentées toutes les tendances, et qui devra définir les conditions dans lesquelles la population algérienne, tant française que musulmane, serait appelée souverainement à se prononcer sur le Statut de l'Algérie, en application du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

André BEAUCHET, secrétaire fédéral administratif, Cosne ; et Pierre DENOT, trésorier fédéral adjoint, Nevers ; Henri PEIGNOT, Guérigny ; Docteur FIE, président d'honneur du Conseil général de la Nièvre ; Maurice CASSIER, secrétaire fédéral adjoint, Nevers ; Edmond FRIDEL, Cosne.

Affronter le Réel

IL n'est que temps pour la France d'en finir avec les incohérences de sa politique ; il n'est que temps pour le Parti socialiste, dont le destin se confond, dans le présent, avec celui du pays, de choisir la voie dans laquelle il proposera à la nation de s'engager.

Mais la condition essentielle pour que le Parti puisse se déterminer utilement est qu'il en revienne aux méthodes du « matérialisme historique » : les choix doivent être faits en fonction d'une reconnaissance courageuse de la réalité, non en fonction de conceptions mystiques.

LE Parti, dans son ensemble, majorité et minorité, s'accroche intellectuellement à une vision du monde qui semble périmée. Il lui faut se persuader au contraire, par une analyse objective de la situation mondiale, que celle-ci commande tous les problèmes, même d'ordre intérieur, auquel il s'affronte...

La présente situation mondiale est la conséquence du partage de la planète entre deux « suzerainetés ». Le partage, qui ne résulte pas d'un accord, mais d'une série de pressions mutuelles, détermine l'actuelle politique des deux super-empires. Les tactiques américaine et russe, bien qu'antagonistes dans leurs manifestations, sont fatalement identiques dans leur nature, procédant désormais d'une « nécessité de puissance » qui prend la forme d'impérialisme.

Au nom de cette nécessité, les deux adversaires utilisent et renient tour à tour les principes et les idéaux qui, jusqu'à ce jour, avaient timbré d'un sceau indiscutable la révolte des masses et des peuples. Ainsi les nations de l'Est européen sont subjuguées par l'U.R.SS. et celles de l'espace atlantique par les U.S.A. Ainsi les tentatives de libération des peuples « coloniaux » sont réduites à une compétition entre les champions de ces deux puissances, à une option entre ces deux allégeances. Ainsi l'O.N.U. est ravalée par les deux rivaux au rang d'outil politique...

Le terme fatal de cette dualité est la guerre — la guerre de l'atome — dont la menace se précise, se précipite, s'amplifie. Et il est de même évident que la marche des Peuples vers le progrès social, vers la liberté, est impossible dans une telle atmosphère : bien pis, les progrès accomplis, les libertés acquises sont remis en question par la montée du péril.

LES événements politiques de ces derniers mois montrent que le monde prend conscience de ces dangers.

La révolte hongroise et l'expédition de Suez (tentative franco-anglaise de tourner le contrôle exercé par le dollar sur le Proche-Orient) **ont été,** sous des formes différentes, **des réactions analogues contre l'assujetissement imposé par les deux grandes puissances.**

Si, durant cette période, la délégation du Parti au gouvernement semble en avoir senti le tragique, la suite des événements ne fait pas apparaître qu'elle ait pu en tirer une ligne de conduite conséquente.

Rien ne peut être tenté d'utile si le Parti ne se décide pas à édicter clairement ses buts :

— promouvoir une politique d'indépendance nationale en rejetant toute sujétion, fut-elle baptisée « atlantique » ;

— travailler à la constitution d'un groupement de puissances susceptibles de maintenir un équilibre entre les deux super-Etats ;

— proclamer que cette voie est la seule qui garantisse efficacement la paix et prépare la reconstruction democratique de l'O.N.U.

Une telle prise de position implique des ajustements, mais elle doit susciter l'adhésion du pays qui, chaque jour, se pénètre un peu plus de l'état de vassalité où il s'est enfoncé ; elle permettra, dès que ses effets bienfaisants s'en feront sentir, le regroupement de toutes les forces ouvrières et républicaines sans lequel il ne peut y avoir ni progrès social, ni sauvegarde des libertés.

Et ce choix politique commande note attitude tant sur la question européenne que sur l'Algérie et l'Union française ou sur les problèmes intérieurs, car doivent être expressément rejetées toutes les options qui affaibliraient encore plus la France.

EUROPE

NOUS voulons une Europe regroupant, si possible, de l'Angleterre à la Pologne, ses Nations sous le signe de la paix et de l'indépendance réelle à l'égard des deux impérialismes... Nous craignons que l'Europe des Six, à prédominance confessionnelle et pro-américaine, mobilise des espoirs sincères pour finalement se révéler un obstacle majeur à la constitution d'une Europe véritable. Nous savons que la liberté d'action de la France et de la Grande-Bretagne et leur accord profond sont indispensables à l'édification d'une Europe habitable pour des Laïques et des Socialistes.

ALGERIE, AFRIQUE DU NORD, UNION FRANÇAISE

DE même la perte de l'Algérie, charnière de l'Union française, ne ferait pas accéder les territoires qui la constituent à une indépendance effective, impossible dans l'actuel système de partage du monde, mais placerait les territoires sous la « tutelle » des U.S.A. ce qui, sans apaiser le fanatisme politico-religieux dit « pan-arabe », achèverait par contrecoup de mettre, et ce de façon définitive, tout l'Ouest européen sous le contrôle économique et politique de ces mêmes Etats-Unis.

Ainsi, une association franco-africaine est une des conditions indispensables de la résurrection d'un véritable équilibre mondial et accroîtra les chances de libération réelle que seul celui-ci peut apporter à tous les peuples.

La France doit donc demeurer en Afrique du Nord ; mais il est à craindre que l'action poursuivie en Algérie jusqu'à ce jour, action où aux hasards d'une lutte difficile, l'honneur et les principes mêmes du socialisme ne cessent d'être mis en péril, ne permette pas à elle seule ce maintien.

Il ne suffit pas d'inscrire dans les résolutions de

Congrès que la revendication de l'indépendance, pour illusoire qu'elle soit, se présente aux masses comme l'affirmation de leur besoin de manger à leur faim et de celui d'accéder à une égalité non seulement de droit mais de fait avec les citoyens de la métropole.

Il faut passer à des mesures concrètes, perceptibles par les autochtones.

Quels que soient les efforts financiers et les mesures d'épuration qu'exige cette tâche, le Parti doit dire à la Nation que de ne pas l'entreprendre serait perdre l'Algérie. Et la perte serait aussi inéluctable si les réformes restaient à l'état embryonnaire...

PROBLEMES INTERIEURS

MAIS le problème algérien n'a jamais été qu'un alibi pour ceux, même membres du Front républicain, qui ne voulaient ni toucher à la loi Barangé-Barrachin, ni admettre des réformes de structure.

Qu'il s'agisse de la loi-cadre sur la construction, qu'il s'agisse du projet Billères (ou de tout autre) sur la réforme de l'enseignement, qu'il s'agisse de la poursuite d'un certain nombre d'investissements sans lesquels le « Marché commun » ne serait qu'une dangereuse duperie, rien ne sera possible sans un effort fiscal important.

Et celui-ci, présenté par un gouvernement à direction socialiste, doit porter sa marque d'origine : frapper d'abord les classes possédantes, ce qui a, par surcroît, l'avantage de freiner la poussée inflationniste et la hausse des prix.

Quant à la « réforme constitutionnelle », il convient de rappeler :

a) *que le Parti a mis à son programme la réforme électorale ;*

b) *qu'il ne peut être question de laisser les technocrates, investissant le pouvoir central, échapper au contrôle de la nation ;*

c) *que les dangers inhérents à tout « renforcement » de l'Exécutif sont décuplés par les présentes divisions de la Gauche.*

VIE DU PARTI

QUELLES que fussent les appréhensions, plus les critiques que nous ait suggérées l'action gouvernementale, nous n'avons pas fait chorus avec ceux qui l'attaquent par principe, avec les adversaires francs ou masqués de la présence française en Algérie.

Nous n'en sommes que plus à l'aise pour constater les défauts de notre organisation :

D'une part, les conseils nationaux étant très espacés, le Comité directeur se trouve avoir de plus grandes responsabilités ; il convient donc qu'il représente tout le Parti, y compris les minorités ;

D'autre part, la présence du Parti au pouvoir accroît son devoir de rester en contact étroit avec les masses

— en multipliant les réunions d'information et de discussion ouvertes à tous les militants ;

— en organisant un vaste effort de propagande publique (et pas seulement à l'occasion d'élections partielles).

CES quelques lignes ne prétendent pas résoudre l'universalité des problèmes posés. Il appartiendra au Congrès de Toulouse de fixer la nouvelle ligne du Parti, en fonction des événements.

Mais nous avons voulu exprimer brièvement aux Membres du Conseil national nos inquiétudes sur la façon dont les problèmes sont résolus par un gouvernement qui n'est, il ne faut pas l'oublier, qu'à « direction » socialiste.

J. ANGOUSSET (Basses-Pyrénées) - Armand RICHARD (Saint-Ouen) - J. BOIREAU (Paris-6e) - FOUQUET (Paris-3e) - J. GIMON (Conseiller général de l'Oise) - PUPILLE (C.E. Seine) - J. RIES (Paris-16e).

J. COTEREAU (Vincennes) se déclare d'accord avec ce texte mais précise que la solution du problème algérien, sur le plan politique, ne lui paraît possible que par la substitution à l'actuelle Union française d'une large fédération dont ferait partie une Algérie, elle-même fédérale, avec un bicamérisme, seul capable d'assurer une évolution rationnelle vers la Démocratie et, en particulier, une effective protection des minorités.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.,
59-61, rue La Fayette, Paris-9e.

Le Gérant : Georges BRUTELLE
12, Cité Malesherbes, PARIS-9e

Coll. Fondation